



FEDERATION FRANCAISE DE NATATION  
COMITE REGIONAL D'AUVERGNE DE NATATION  
ATRIUM - POLE TERTIAIRE D'ACTIVITES  
37, AVENUE DE GRAMONT  
03200 VICHY

## PROCES VERBAL DE LA REUNION DU BUREAU ELARGI DU 29 SEPTEMBRE 2015

<b>Participants :</b>	
Denis CADON	Président
Alain BERGON	Secrétaire Général
Claudine CHARMEIL	Trésorière Générale
Patrick CROISY	Vice-président
Stéphane COLOMAS	Vice-président
Guy LAPORTE	Président de la commission des officiels
Jérôme LATHENE	Secrétaire Général Adjoint
Valérie MERLE	Présidente de la commission natation synchronisée
Jean Paul NARCE	Vice-président
<b>Excusés :</b>	
Dominique DELCHET	Vice-président
Patrick SAUVAGNAT	Président de la commission water polo

### Début à 20h40

Denis CADON remercie l'ensemble des membres présents pour la participation à cette réunion du bureau directeur élargi et communique les excuses des membres empêchés.

### Homologation de PV

Le PV de la réunion du bureau directeur élargi du 15 septembre est validé à l'unanimité des participants.

### Points d'actualités et informations

Actualités Régionales nouvelles depuis la réunion de bureau directeur du 15 septembre

- MARSEILLE 18/19 Septembre 2015 : Séminaire FFN Natation Santé à MARSEILLE : Bonne représentation de l'Auvergne (mission nationale Juliette PUMAIN et Patrick CROISY) et Dominique DELCHET en qualité de représentant du CRAN.
- CLERMONT-FERRAND - 24 Septembre 2015 : Participation de Denis CADON à la réunion organisée par Clermont-Communauté pour l'établissement du calendrier des manifestations. Accords obtenus pour l'organisation des Championnats N2 - 25m des 18/19 et 20 décembre au Centre Nautique Pierre de Coubertin (CLERMONT-FERRAND) et pour les compétitions régionales : Interclubs des 7/8 novembre 2015 au Centre Nautique Pierre de Coubertin à CLERMONT-FERRAND et le 2ème meeting régional prévu les 15 et 16 mai 2016 à CHAMALIERES.
- Campagne « Paris 2014 » : proposition de montrer le soutien du CRAN à la candidature en s'inscrivant sur le mur électronique (CNOSF) des donateurs pour un cout de 20,24 euros et en dotant chaque podium des Meetings régionaux et Championnats Régionaux du bracelet (Je rêve des Jeux). Accord de principe unanime des membres présents.
-

Jérôme LATHENE est chargé d'établir une évaluation des coûts afin de choisir les compétitions qui seront retenues. Denis CADON informe par ailleurs les membres qu'il a fait une proposition aux Présidents du conseil de l'Interrégion Sud-Est pour doter à l'identique les compétitions interrégionales Proposition validée par l'ensemble des Présidents des Comités régionaux concernés.

- Bienvenue au nouveau club : VICHY DOME SYNCHRO qui vient d'être créé.
- CLERMONT –FERRAND - 29 septembre 2015 : Participation de Denis CADON et Patrick CROISY au Comité directeur du CROS AUVERGNE : débat très intéressant quant à la réflexion des ligues régionales sur la réforme territoriale.

Informations des membres du CRAN suite au Comité Directeur de la FFN des 26 et 27 septembre 2015 :

- Explications sur les difficultés rencontrées relatives à la mise en exploitation du module Extranat 2.0. Denis CADON transmet les excuses de la commission informatique fédérale.
- Alain BERGON (SG) informe les membres présents du bilan à date : 15 clubs affiliés - 599 licences en cours - 11 transferts - 62 licences en attente d'oblitération et 176 actuellement oblitérées.
- Point sur l'adhésion au COSMOS. La Fédération insiste pour que les Comités Régionaux, Comités Départementaux et les Clubs adhèrent à cet organisme. Même si certains comités départementaux n'ont pas de salariés il est important d'y adhérer. L'information a été communiquée aux clubs. C'est important pour la représentation des employeurs du sport.
- Complémentaire de santé. Des négociations sont actuellement menées au niveau de la Fédération, mais aussi par le COSMOS. C'est une nouvelle obligation pour les employeurs. Toutefois concernant le mouvement sportif il convient d'être vigilant afin de s'assurer que les propositions sont conformes à la CCNS. Tous les employeurs sont concernés (Comités départementaux – Clubs), dès lors qu'il y a un salarié au sein de la structure.
- BORDEAUX – 3/4/5 Juin 2016 – Organisation du Congrès Fédéral (FFN). C'est une occasion unique lors de chaque olympiade pour que les clubs rencontrent les dirigeants de la FFN et partagent leurs expériences. Le CRAN propose de réfléchir à une participation financière pour aider les clubs à y participer. Validation unanime des membres du bureau présents.
- 12 Mars 2016 - Nuit de l'Eau. La Fédération incite les clubs à s'engager dans cette opération menée en partenariat avec l'UNICEF
- Récompenses fédérales :

Sur la base de la « liste des proposables » adressée par la FFN, le CRAN avait demandé des récompenses fédérales pour :

Médaille d'Argent : Yves TIBLE

Diplômes de Reconnaissance : Valérie MERLE- Isabelle GODEFROY - Claude MAYOUX - Laurence GLORIEUX.

La commission fédérale des récompenses a retenu pour 2015 :

Médaille de vermeil : Juliette PUMAIN

Médaille d'Argent : Yves TIBLE

Diplômes de Reconnaissance : Valérie MERLE- Isabelle GODEFROY - Claude MAYOUX

Les récompenses seront remises à l'AG du Comité Régional.

- Plan ministériel « Apprendre à Nager » : Communication du report d'une semaine de la limite de dépôt des dossiers CNDS sur cette opération eu égard aux crédits actuellement disponibles. Il y a de réelles opportunités pour les clubs de pouvoir s'engager dans ce dispositif, comme le signale Jérôme LATHENE qui fait part aux membres présents, à l'instar de ce que vient de faire le club de MONTLUCON NATATION que l'on peut construire le projet sur des écoles de nages dans l'objectif du Sauv'nage (cf. fiche en annexe transmise aux clubs par courriel en date du 26 Février 2015)
- 12/13 Octobre 2015 – INSEP PARIS – Organisation du Colloque Fédéral « Nager plus vite » du club au champion olympique – rappel de l'information communiquée aux clubs. Toutes les informations (programme – fiche d'inscription°) sont disponibles dans le détail sur le site grand public de la FFN (cf. lien infra)

<http://www.ffnatation.fr/actualites/disciplines/colloque-nager-plus-vite>

**La clôture des inscriptions est fixée au 5 Octobre 2015.**

- Les Kit de rentrée sportive ont été adressés par la FFN à tous les clubs et Comités départementaux. Merci aux clubs de signaler au secrétariat du CRAN ceux qui éventuellement ne les auraient pas reçus.

## Commission Natation Synchronisée

Satisfaction de voir la création d'un nouveau club de Natation Synchronisée qui permet d'asseoir en Auvergne le maintien de l'activité en pratique compétitive.

Organisation des journées d'automne « compétition interrégionale » 21/22 novembre : échange avec la Evelyne BERGER pour clarifier le programme (participation des figures imposées) ce qui impose de gérer la compétition sur deux jours. Valérie MERLE précise que cette compétition, compte tenu de sa durée, ne pourra plus se tenir à RIOM. Une piste est actuellement en cours sur THIERS (accord de principe)

Denis CADON précise qu'il convient de finaliser au plus vite afin de pouvoir effectuer les demandes de subvention à la région et au département. Il demande qu'une réflexion soit engagée avec le club local pour préparer de la convention d'organisation avec le SAT.

Le Secrétaire Général intervient pour attirer l'attention de la commission sur la production rapide du programme, afin qu'il soit communiqué à la FFN, puisque la mise en ligne des compétitions IR à l'instar de ce qui a été fait la saison précédente est du ressort de la Commission Fédérale Natation Synchronisée.

Pour cette saison, en remplacement des stages organisés par le CRAN, il est proposé des interventions d'Eléonore VALADE lors des stages organisés par les Clubs. Une enquête a été diffusée afin de connaître les besoins et établir le programme prévisionnel.

La circulaire pour les journées de formation des officielles a été diffusée :

1. Préparation à la formation d'officielle + recyclage (CREPS VICHY AUVERGNE)
2. Examen le 21 novembre 2015 à l'occasion des journées d'automne (sur le lieu de la compétition)

Il est demandé à la commission de faire rapidement le point sur les besoins en récompenses

Organiser la communication sur qualification d'une nageuse à un championnat national. Information et photo à faire passer au secrétaire général.

A noter la mise à disposition d'Eléonore VALADE auprès des clubs de Synchro Riom et Vichy Dôme Synchro. Les conventions sont en cours d'établissement.

## Commission Natation Course

Confirmation des lieux des compétitions tel que défini lors de la réunion de rentrée.

Observations du CTS AUVERGNE sur les programmes sportifs de CD 03 - 15 et 63 communiqués aux comités départementaux qui les ont intégrées et pris en compte. Le bureau directeur confirme les préconisations émises par Hervé LEBAS, et émet un avis favorable à l'homologation des programmes sportifs de ces trois départements. Le programme sportif du CD 43 en cours de finalisation devrait parvenir très prochainement au CRAN selon les indications communiquées par Jean Paul NARCE.

Hervé LEBAS doit avancer pour la préparation des circulaires pour le stage de février (en principe à Vichy) et le stage de reprise du mois d'avril (2<sup>ème</sup> semaine des vacances scolaires).

Point de vigilance pour les clubs : pour le meeting de rentrée prévu le 11 octobre 2015 à MOULINS sur la date limite des engagements initialement fixée au 5 octobre 2015. Le bureau directeur entérine le principe qu'à titre exceptionnel il n'y aura pas de pénalité sur les engagements des retardataires compte tenu des aléas liés à l'ouverture tardive d'extranat. Le Secrétaire Général est chargé de voir s'il est possible de décaler la date limite des engagements pour tenir compte du problème de l'ouverture d'extranat.

Récompenses : points à venir

Répartition des équipes pour les interclubs : Un message a été adressé ce jour aux clubs

### Commission Water Polo

Patrick SAUVAGNAT excusé à transmis les informations ci-après

- Réunion de l'interzone
- Compte tenu que les dates des championnats nationaux sont toutes fixées, Patrick, va lancer très prochainement l'appel pour fixer les dates du championnat régional.

### Commission ERFAN

Bilan de la formation ENS - réunion de bilan à venir

Stéphane COLOMAS commente dans le détail le compte rendu de la réunion de travail du 12 septembre 2015 qui a été diffusé aux membres du bureau directeur élargi et qui figure en annexe du présent PV.

### Commission Natation Santé

En complément du compte rendu établi par Dominique DELCHET (représentant du CRAN) diffusé à l'ensemble des membres et commenté par le Président du CRAN, Patrick CROISY fait un retour des interventions réalisées lors du séminaire et la place de l'Auvergne.

Des outils pour l'accompagnement des clubs (chartes, livret du pratiquant et livret de l'éducateur) seront mis à disposition par la Fédération ; Des outils de communications seront adressés aux clubs qui disposent d'un éducateur « Nager Forme Santé »

Il est prévu une autre formation sur 3 jours pour les éducateurs « Nagez forme Bien Etre » (date non encore connue).

Denis CADON et Patrick CROISY insistent le fait que le domaine de la Santé sera un des leviers essentiels pour le financement des clubs (dans les prochaines années).

### Commission Eau Libre

Question sur la question de l'organisation d'une compétition d'Eau Libre au lac d'Aydat. Accord de principe mais il est nécessaire de disposer d'un projet pour évaluer la faisabilité d'une prise en charge par le CRAN.

### Commission des officiels

L'appel à disponibilité « Natation Course » a été adressé à l'ensemble des clubs par le secrétariat.

### Question(s) diverse(s) :

Le Secrétaire Général rappelle aux responsables des commissions que dans la mesure du possible il faudrait établir un calendrier des dates des réunions qui doivent coller au plus près avec le calendrier prévisionnel des réunions de bureau directeur élargi et comité directeur.

La prochaine réunion du Comité Directeur du CRAN aura lieu le 9 octobre à 19h30 au CROS AUVERGNE.

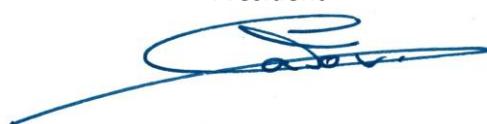
02 octobre 2015 – COMMENTRY : Assemblée Générale du club de COMMENTRY NERIS NATATION,  
Le CRAN sera représenté par Alain BERGON

Le Président lève la séance à 22h15

Alain BERGON  
Secrétaire Général



Denis CADON  
Président





# Compte rendu de réunion de travail ERFAN du 22 septembre 2015



Présents : Eléonore Valade, Hervé Lebas CTR, Bastien Pujade, Thierry Lefaure, Stéphane Colomas.

Début de réunion 9h30

Objectifs de la réunion : Pour la saison qui vient, acter les formations à réaliser et programmer les formations BF1 et BF2.



## Point sur les formations en cours.

Formation NFS.

La formation et la certification étant réalisées, il reste à produire le bilan pédagogique et financier pour recevoir le solde de l'aide octroyé par la Fédération.

Actions à réaliser : Hervé produit le bilan pédagogique, Stéphane le bilan financier.



Formation BPJEPS AAN via BF2

Thierry annonce qu'il n'y a plus que 4 stagiaires pour le BPJEPS AAN via BF2 suite au désistement de Julien Menglier. Après accord du Président, la formation est maintenue mais avec un tarif de rémunération des intervenants CRAN à la baisse.



Pour info, l'habilitation du BPJEPS BF2 est valide jusqu'à 2016, le CREPS proposera de nouveau la formation cette saison à la suite du BF2 réalisé par l'ERFAN, mais elle ne sera pas reconduite si le besoin n'est pas là.

Actions à réaliser : Proposer le BPJEPS aux futurs stagiaires BF2 dès le début du cursus (Bastien), écrire à leurs clubs pour les sensibiliser sur cette formations (Stéphane), en mars Thierry rencontrera les stagiaires pour confirmer le besoin et proposer un planning adapté défini avec eux.



Divers Formations CREPS

BPJEPS AAN en apprentissage : 5 stagiaires inscrits

BPJEPS AAN cursus standard : 21 stagiaires inscrits

DE : 7 Stagiaires inscrits

## Programme de formations saison 2015-2016.

- **Les Brevets Fédéraux :**

Il est acté de réaliser les BF1, BF2, BF3, BF4. Les BF1, BF2 débiteront mi novembre, date limite de dépôt des dossiers 1<sup>er</sup> novembre. Le BF3 Natation Course et le BF4 CIAA débiteront début mars 2016.

Le programme du BF1 est monté en séance.

Action à réaliser : Eléonore et Bastien envoi le programme du BF2 finalisé à Stéphane avant le 30 septembre

Action à réaliser : Bastien prépare les déroulés des deux formations BF3 et BF4 CIAA pour fin décembre

Les tuteurs seront convoqués à une journée de formation-informations le 23 novembre 2015 au CREPS.

Action à réaliser : Stéphane regarde comment intégrer les frais de déplacement des tuteurs dans les frais de stage.

Bastien propose de mettre en place une convention ou un partenariat avec les clubs accueillants les stagiaires des Brevets Fédéraux pour les cours pratiques. Cette convention permettrait d'informer les clubs sur les dates d'intervention et de définir les responsabilités entre le CRAN et le club sur ces journées.

Action à réaliser : Stéphane regarde s'il existe déjà un modèle type à utiliser.

Les révisions obligatoires des BF seront réalisées lors des trois journées prévues pour les équivalences Brevet Fédéraux.

- **Formation Continue**

Le CREPS propose via son partenariat de faire bénéficier aux entraîneurs Auvergnats des sessions de formations continues sur différents thèmes qui seront mis en œuvre au CREPS:

Formation « PPG » :

- 7 janvier 2016, Cecile Duchateau: PPG Générale.
- 3 février 2016, David Sebillaud Pole France d'Amiens : PPG théorie et pratique.
- 18 mai 2016, David Sebillaud Pole France d'Amiens : PPG théorie et pratique.
- 15 juin 2016, David Sebillaud Pole France d'Amiens : PPG théorie et pratique.
- 12 et 13 octobre Patrick l'Hospitaliet Pole France Marseille.

Formation « Préparation mentale » :

- 24 et 25 mai Francois Baude, Spécialiste préparation
- 15 décembre 2016 : Thomas Sammut, Préparateur mental pole France Marseille
- 7 et 8 décembre 2015, Francois Huot Marchand, paramètres de la performance

Formation « Natation féminine »

- 19 janvier Patricia Quint CTN Natation féminine
- 19 janvier Céline Coudert Diététique des filles en natation

Action à réaliser: Stéphane réalise les plaquettes d'informations à destination des clubs (modalités pratiques, tarifs, prises en charges...)

Fin de la réunion 12h00

## FICHE D'ACCOMPAGNEMENT MONTAGE DOSSIER CNDS PLAN « APPRENDRE A NAGER »

Ce document informatif a pour but de vous accompagner dans vos démarches de demandes de subventions au titre de la part territoriale du Centre National pour le Développement du Sport (CNDS) concernant le plan ministériel « Apprendre à nager ».

Votre dossier CNDS et la ou les fiches actions correspondantes devront tenir compte de votre contexte local et de la stratégie territoriale mise en œuvre par votre comité régional ou départemental.

A ce titre, il est nécessaire, au préalable, de bien identifier les orientations régionales et départementales définies par les Directions Régionales et Départementales de vos territoires afin que vos actions s'intègrent et répondent à ces politiques territoriales.

Ainsi, en tenant compte de ces dispositions et en fonction de vos possibilités, nous vous invitons à vous positionner sur les cinq modules d'apprentissage suivants, présentés et détaillés dans le guide pratique du plan « Apprendre à nager » :

1. *Opération Savoir-Nager*
2. Stages d'apprentissage de la Natation.
3. **Ecole de Natation Française dans les clubs**
4. Activités sportives périscolaires organisées dans le cadre de l'Accompagnement éducatif
5. Apprendre à nager pour les Seniors

Les trois premiers modules présentés ci-dessus peuvent faire l'objet d'une seule et même fiche action déclinée en sous actions faisant références aux modules précités.

Les deux derniers modules d'apprentissage peuvent faire l'objet de fiches actions distinctes.

Dans une logique de simplification et d'efficience, le seuil d'aide financière du CNDS, pour un bénéficiaire et par exercice, s'élève à 1500 euros. Ce seuil est abaissé à 1000 euros pour les structures se situant en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Dans ce contexte, le regroupement de modules d'apprentissage sur une seule fiche action peut favoriser l'atteinte de cette exigence.

De même, un pilotage territorial (*comités régionaux et/ou départementaux*), recommandé, en regroupant les actions développées par les structures sur un même territoire peut favoriser l'atteinte de cette exigence.

A ce titre, certaines informations de ce document font référence à un pilotage territorial. Le cas échéant, il vous suffira simplement d'adapter le contenu de ces items à votre situation.

Pour renseigner les items suivants et enrichir votre dossier, nous vous invitons à prendre en compte, principalement pour les modules - 1. *Opération Savoir-Nager*, 2. Stages d'apprentissage de la Natation, 3. Ecole de Natation Française dans les clubs -, les éléments « clés » présentés dans le guide pratique du plan « Apprendre à nager ».

**Thème de l'action :**

Plan Apprendre à nager

ou

Lutte contre (ou réduire) les inégalités d'accès à la pratique sportive

**Libellé de l'action :**

Favoriser l'apprentissage de la natation

ou

Incitations à la pratique des activités de baignades, des activités aquatiques et de la natation, des sports nautiques.

*Sous actions :*

*Se référer aux modules d'apprentissage guide pratique du plan « Apprendre à nager ».*

**Contenus et objectifs de l'action :**

L'apprentissage de la natation est indispensable pour assurer sa propre sécurité dans l'eau, pour pratiquer les activités aquatiques et de la natation, pour pratiquer les sports nautiques et pour faciliter l'accès aux pratiques de baignade ; notamment dans les centres de loisirs.

*En fonction des sous actions :*

(- *Opération Savoir-Nager* - Stages d'apprentissage - Ecole de Natation Française dans les clubs) doit permettre aux jeunes, âgés de 6 à 12 ans, d'accéder à ces apprentissages au cours (- de la période estivale - des périodes de petites vacances scolaires - tout au long de l'année -) à coût modéré. Sûres de leur savoir-faire en matière d'apprentissage de la natation, fidèles aux principes des enseignements pluridisciplinaires de la natation abordés dans le cadre de l'Ecole de Natation Française (ENF), les structures de la Fédération Française de Natation mobilisées sur (ce ou ces dispositif(s)) doivent permettre à celles et ceux qui sont exclus ou éloignés de ces apprentissages (*déficit d'équipement de proximité, absence de cycle de natation scolaire, coût élevé de ces apprentissages, situation socio-économique, résidence en zone rurale, ...*) d'assurer leur propre sécurité en milieu aquatique et ainsi d'accéder aux activités aquatiques et nautiques en toute sécurité.

Organisés selon un cahier des charges, défini par la Fédération Française de Natation, qui garantit la qualité de l'enseignement, ces cycles d'apprentissage prévus (- sur 15 séances d'une heure réparties sur 3 semaines - **sur 30 séances d'heure réparties sur toute l'année -**), à raison d'une séance par jour (- et de cinq séances par semaine - et par semaine -), doivent permettre l'apprentissage de la natation au plus grand nombre sur le territoire au cours (- de la période estivale - des périodes de petites vacances scolaires - **tout au long de l'année, hors périodes scolaires** -).

Dispositif(s) à caractère social, car mise en œuvre principalement au bénéfice des publics traditionnellement exclus des pratiques aquatiques et nautiques, ces stages d'apprentissage sont programmés pour tenter de réduire les inégalités face à l'accès de ces pratiques sportives et éducatives. (- Cette action – Ces actions -) doit(vent) conforter

l'utilité sociale des acteurs de la Fédération Française de Natation auprès de ses partenaires.

**Public ciblé :**

Public hors club, non licencié.

**Genre du public :**

Mixte.

**Tranche d'âge :**

6 à 12 ans.

**Territoire concerné :**

En priorité, les jeunes issus (- des contrats urbains de cohésion sociale – des zones urbaines sensibles -) et les jeunes issus des zones de revitalisation rurale.

**Durée de l'action :**

Période estivale 2014 (juillet et août principalement).

ou

Périodes de petites vacances scolaires (*à décliner*)

ou

Toute l'année

**Effectifs concernés par l'action :**

« x » jeunes dont, au moins, 50 % issus de territoires reconnus prioritaires.

**Lieux de réalisation et dates de mise en œuvre :**

(Propre à votre organisation)

**Mode d'évaluation prévue pour l'action :**

4 indicateurs :

- Nombre de structures mobilisées pour cette action
- Nombre de cycles d'apprentissages proposés
- Nombre de jeunes bénéficiaires de cette action
- Nombre de jeunes issus de territoires reconnus prioritaires bénéficiaires de cette action

**Éducateurs rémunérés intervenants sur l'action :**

Personnels diplômés d'Etat, à jour de leur révision CAEPMNS, dûment déclarés auprès de la DDCS(PP) et titulaires de leur carte professionnelle.

**Budget de l'action :**

A l'élaboration de votre budget, outre la participation des partenaires institutionnels (*CNDS, collectivités, crédits territoriaux, subvention du Ministère des Sports (uniquement sur l'opération Savoir-Nager)*), les fonds propres de la structure, la rémunération et les charges du personnel, les licences/assurances des pratiquants, nous vous invitons à bien valoriser le bénévolat, le temps de montage des dossiers, la prospection auprès des centres, le coût des déplacements, les inscriptions et le traitement, le pilotage et la coordination, l'élaboration du bilan, la mise à disposition d'équipement, la mise à disposition et/ou l'achat de matériel, la communication territoriale et locale, ... ; dans la limite du raisonnable.